

## **Rappel relatif à la consultation sur la DAR 2025, les postes à pourvoir au CCPP, l'AGA et l'inscription à la cérémonie de reconnaissance (1 août 2024)**

### **Avis de consultation publique : Déclaration annuelle de renseignements (DAR) pour l'exercice 2025-2026**

L'Office de réglementation des maisons de retraite (ORMR) sollicite les commentaires des parties prenantes sur les questions proposées dans le cadre de la Déclaration annuelle de renseignements (DAR) pour l'exercice 2025-2026. Les résidents, les titulaires de permis, les exploitants des maisons de retraite, les organismes d'aînés et les autres parties intéressées sont invités à faire part de leurs observations.

La consultation de cette année s'appuie sur une nouvelle approche pour collecter, en début d'exercice, des renseignements sur toutes les maisons de retraite. La DAR permet à l'ORMR de mieux connaître le secteur, de favoriser ses activités réglementaires et de réduire le fardeau administratif pesant sur les maisons de retraite.

Les renseignements détaillés sur les questions proposées (dont six sont nouvelles par rapport à l'année dernière) et les raisons pour lesquelles elles seront posées l'année prochaine se trouvent sur la [page Web relative à la DAR](#). La consultation sera ouverte aux commentaires des parties prenantes jusqu'au **16 septembre 2024 à 17 h (HE)**.

L'ORMR remercie également toutes les parties prenantes de leurs contributions précédentes et les titulaires de permis pour leur réponse très appréciée pour la première DAR. Pour l'exercice 2024-2025, 99 p. 100 des maisons de retraite ont envoyé leurs réponses à l'ORMR dans les délais. Les résultats de la DAR pour l'exercice 2024-2025 sont disponibles [ici](#).

### **Devenez membre du Conseil consultatif des parties prenantes de l'ORMR**

L'Office de réglementation des maisons de retraite (ORMR) est à la recherche de personnes qui aimeraient être prises en considération afin de pourvoir les deux postes vacants au sein de son [Conseil consultatif des parties prenantes \(CCPP\)](#).

Le CCPP conseille l'ORMR sur une grande variété de sujets, de problèmes et de tendances liés à sa mission de protection des résidents et à ses priorités stratégiques en tant qu'organisme de réglementation. Les réunions du CCPP se déroulent en ligne pour permettre à ses dix membres résidant aux quatre coins de l'Ontario de participer.

Fort des perspectives diverses et singulières de ses membres, qui incluent des résidents, des titulaires de permis, des défenseurs des intérêts des aînés, des membres d'une profession de la santé réglementée et d'autres intervenants du secteur des maisons de retraite, le CCPP sert également de caisse de résonance aux initiatives et activités nouvelles et en cours.

L'ORMR compte actuellement deux postes vacants et cherche des résidents, des membres de leurs familles et/ou des personnes soignantes ou d'autres personnes apportant un soutien direct aux résidents, afin que leur point de vue soit mieux représenté.

Bien qu'il s'agisse de postes bénévoles, les membres touchent une rétribution en reconnaissance de leur participation et de leurs contributions aux réunions du CCPP.

Si vous ou l'une de vos connaissances souhaitez présenter votre candidature à ce poste bénévole, veuillez remplir le [formulaire de candidature à la nomination au CCPP](#) (« SAC Application Form »),

en anglais uniquement) et l'envoyer à l'ORMR par courriel à [communications@rhra.ca](mailto:communications@rhra.ca) avant **17 h (HNE), le 30 août 2024**. Les candidats peuvent joindre un CV à l'appui de leur candidature.

Dès que les candidatures auront été examinées, les candidats retenus seront conviés à un entretien et feront l'objet d'un contrôle des références. Les entretiens seront menés par un jury composé de membres du personnel de l'ORMR et de [membres actuels du CCPP](#). Une fois les entretiens terminés, le jury recommandera au Conseil d'administration de l'ORMR un candidat ou une candidate à nommer, conformément au [mandat du CCPP](#).

Si vous avez des questions concernant les occasions actuelles de siéger au CCPP, veuillez les poser par courriel à [communications@rhra.ca](mailto:communications@rhra.ca).

### **À vos agendas : l'AGA et la cérémonie de reconnaissance de l'ORMR**

Les inscriptions à l'assemblée générale annuelle (AGA) et à la cérémonie de reconnaissance de l'ORMR sont désormais ouvertes. Rejoignez-nous en ligne le **jeudi 19 septembre 2024, de 15 h à 16 h 30**, pour en apprendre davantage sur la façon dont l'ORMR a travaillé avec les parties prenantes au cours de l'année écoulée pour renforcer la protection des résidents. L'AGA sera suivie de la cérémonie de reconnaissance afin de récompenser les finalistes et les lauréats de deux prix distincts.

Le **Prix d'excellence aux résidents exceptionnels** est attribué à une résidente ou un résident de maison de retraite ayant significativement amélioré la qualité de vie des autres résidents et des membres de la communauté. Le **Prix des partenaires en protection** récompense un organisme qui a activement collaboré avec l'ORMR à faire progresser notre mandat de protection des résidents.

Le ministre des Services aux aînés et de l'Accessibilité de l'Ontario, le directeur général et le registrateur de l'ORMR, ainsi que le président de son conseil d'administration, prononceront des allocutions à cette occasion.

Réservez votre place en ligne dès aujourd'hui en vous [inscrivant à l'événement ici](#).

Pour toute question, veuillez envoyer un courriel à [communications@rhra.ca](mailto:communications@rhra.ca).